

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2010

838/10

L'an deux mille dix et le mardi 14 décembre à 17h30, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Présents :

Mmes Josiane BUCHACA, Michèle DERSON, Joséphine GROLEAU, Géraldine KERVELLA, Marion MAERTEN, Nadine SISTERNES,
MM. Christian ALLEMANY, Robert BAISSÉ, Gérard BARO, Gérard BARRAU, Guilhem BONNARIC, Louis BORRAS, Stephan BOYER, Marcel BUISSON, Bernard CHAUD, Adam DA SILVA, Richard DRUILLE, Jacques DUSSEAU, Jean-Claude FADAT, Robert GAIRAUD, André GALINIER, José GINER, Rémy GLOMOT, Michel GUIRAO, Alain HUC, Philippe HUPPE, Christian JANTEL, Bruno JULIEN, Yves LAUGE, Jean-Yves LE BOZEC, Jean-Baptiste MAJORY, Pierre MARHUENDA, Enriquè MATA, Michel MAS, Alain MICHEL, Gaël MINIER, Michel ODILE, Pierre PENALVA, Michel PREVOST, Ansiou REVALOR, Gérard ROQUES, Guy ROUDIER, Philippe ROUGEOT, Alain RY AUX, Alain SENEGAS, François TAUPIN, Michel TRINQUIER

Absents excusés :

Mme, Monique MOLINIER
MM. Jean-Michel BONNAFOUX, André FRETAY



Objet : Attribution d'un marché – « Fourniture des vêtements de travail »

Monsieur le Président informe l'assemblée délibérante que suite aux réunions de la Commission d'Appel d'Offres et après analyse des offres, celle-ci a décidé de retenir les propositions émanant des sociétés suivantes :

- LOT 1 : Vêtements de travail.

Lot attribué à la société MABEO à St Jean de Vedas (34430) sur la base d'un Détail Quantitatif Estimatif de 79 320,27 euros H.T.

- LOT 2 : Chaussures.

Lot attribué à la société MABEO à St Jean de Vedas (34430) sur la base d'un Détail Quantitatif Estimatif de 11 496,80 euros H.T.

Le Comité Syndical,

La présentation de Monsieur le Président entendue,


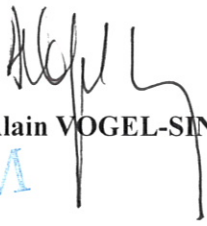
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE les propositions de la Commission d'Appel d'Offres.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents relatif à ce marché.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jour, mois et an susdits.


Le Président,

Alain VOGEL-SINGER
PEZENAS - AGDE
SICTOM